



SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

HÉRAUD FRÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 750.000 NF.

S O R G U E S Le 14 SEPTEMBRE 1960
V A U C L U S E

Cher client,

Vous apprendrez avec satisfaction sans doute que la garantie que nous accordons à nos chauffe-eau électriques sera portée de TROIS à CINQ ANS pour tout matériel expédié ou livré dès le 1er Octobre.

Depuis des années, nos services travaillent à apporter de nouvelles améliorations à nos fabrications. Nous avons pratiquement éliminé - ou en tout cas considérablement réduit - les risques de corrosion. L'adjonction aux arrivées et départ de l'appareil des raccords nylon est une de ces sécurités nouvelles.

L'aménagement définitif de nos nouvelles usines a permis, avec une organisation encore plus rationnelle, des perfectionnements à nos procédés de revêtement bakélite des cuves. Enfin, de nouveaux procédés de soudage automatique contribuent à vous accorder ces CINQ ANNEES DE GARANTIE.

"Le Revêtement BAKELITE" constitue l'essentiel de nos fabrications. La confiance que vous lui manifestez depuis plus de dix ans nous a conduits à en faire notre cheval de bataille. Il devrait représenter votre meilleur argument pour lutter lors d'adjudications particulièrement serrées. Les prix qui y sont pratiqués correspondent souvent à des appareils dont les qualités de protection sont en rapport avec ces prix.

Vous trouverez sous ce pli notre nouveau tarif au 1er Septembre 1960. Comme à l'accoutumée, vous noterez que ces nouvelles cotations ne seront applicables qu'aux ordres reçus à partir du 1er Octobre prochain.

Veuillez nous permettre enfin de vous rappeler la dernière de nos réalisations, la cabine effaçable TYPE 34, livrée à présent dans des délais normaux, et qui remporte depuis sa mise sur le marché un très vif succès.

Restant vos bien dévoués, nous vous prions de croire, cher client, en nos sentiments les meilleurs.

Le Chef du Service Commercial,
P. DESINARD.



TÉLÉPHONE : 83-33-11 (8 LIGNES GROUPÉES) — C. CH POSTAUX MARSEILLE 1046-98

R. P. VAUCLUSE 864 — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE ÉRO-SORGUES — R. C. AVIGNON 54 B-37 — N° ID. 286-84-129-0002





SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

HÉRAUD FRÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 750.000 NF.

S O R G U E S
V A U C L U S E

Le 14 SEPTEMBRE 1960

Messieurs,

Parmi les problèmes auxquels doivent faire face les installateurs d'appareillages sanitaires, la corrosion a pris ces dernières années une place très importante.

Chacun sait que depuis quelque temps l'alimentation en eau des foyers devient de plus en plus difficile par suite des plus grands besoins individuels de l'humanité.

Les distributeurs d'eau ont été amenés à faire appel à des réserves dont les origines sont moins sûres que jadis. Il est donc nécessaire, pour rendre l'eau potable, de lui faire subir des traitements qui, s'ils atteignent assurément leur but, rendent toutefois les eaux plus agressives pour les appareils et conduits.

Certaines régions, à l'état naturel, ont de telles eaux.

Les conditions sont alors réunies pour la formation de phénomènes électrolytiques qui sont à la base de presque tous les cas de corrosion.

En tant que constructeurs de chauffe-eau, nous avons depuis quelques mois adopté une solution qui s'avère heureuse. En effet, nous livrons nos appareils avec deux raccords en nylon spécial, ceci afin d'isoler électriquement le chauffe-eau de la canalisation d'arrivée et de départ.

Toutefois, les résultats sont encore meilleurs si un autre raccord nylon est placé à l'entrée de l'installation, c'est-à-dire : immédiatement après le compteur. Si le chauffage central est installé, il faut également le séparer de la canalisation en intercalant sur son alimentation un nouveau raccord isolant.

.../...



TÉLÉPHONE : 83-33-11 (3 LIGNES GROUPÉES) — C. CH POSTAUX MARSEILLE 1046-98

R. P. VAUCLUSE 864 — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE ÉRO-SORGUES — R. C. AVIGNON 54 B-37 — N° ID. 286-84-129-0002



Malgré ces dispositions, il est toujours nécessaire de raccorder la cuve du chauffe-eau à la terre, mais cette prise de terre doit se faire indépendamment des tuyauteries ou dans la partie enterrée de celles-ci.

Vous pouvez placer ces raccords en toute sécurité car ils sont prévus pour supporter une pression de plus de 20 kg/cm² tout en étant plongés dans l'eau à 100° en permanence.

Cependant, il y a lieu d'engager les filetages correctement et d'utiliser des joints fibre à l'exclusion de la filasse.

Ainsi protégée, une installation est incomparablement plus durable dans les conditions les plus difficiles.

Pensant vous avoir aidés en vous signalant l'existence de ces raccords, que vous trouverez chez votre grossiste, nous vous prions d'accepter, Messieurs, nos sentiments les plus dévoués.

Le Chef du Service Commercial,
P. DESINARD.



PS.- Prix tarif unitaire, avec le joint :

15 x 21 : 1,20 NF.
20 x 27 : 1,70 NF.